

PRESENTS : Joseph THEBAULT, Maire, Régine LEFEUVRE, Jean-Paul RONSIN, Michel HALOUX, Béatrice GAYVRAMA, Nicolas AUBIN, Sophie RABORY, Sébastien GOUDARD, Adjoint. Annick VIVIEN, Raymond BLOUET, Jean RONSIN, Agnès GODREUIL, Chrystal CAULET, Mylène MENARD, Mélynda HASSOUNA, Caroline COPPENS, Nicolas VOLLE, Flavie ANNE, Mathieu LEVILLAIN, Christine PERTUISEL, Fabien GRIGNON, Pierre PIRON, Mathias JOLY.

PROCURATIONS : Elisabeth ABADIE à Mathias JOLY ; Francine RABINIAUX à Annick VIVIEN ; David LE LARGE à Christine PERTUISEL

EXCUSÉ : Jonas HOMO

Secrétaire de séance : Betty GAYVRAMA

A défaut de précision, les délibérations sont votées à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

Le Conseil Municipal valide l'ajout à l'ordre du jour d'un Droit de Prémption Urbain en question diverse.

PROCES-VERBAL du 12 décembre ; arrêté.

URBANISME (Joseph THEBAULT, Maire)

DETR 2024 : demande de subvention

En juillet 2022, le Conseil Communautaire a engagé la modification du PLUi (enquête publique prévue en juin). Le conseil municipal prend connaissance des demandes, dont certaines concernent des rectifications matérielles. Plusieurs zones d'espaces verts ont été légendées à tort comme « éléments paysagers à protéger ». Dans ce cadre, le conseil municipal dépose une note explicative pour solliciter la suppression de cette protection sur l'espace vert situé rue des Ajoncs, où la commune envisage de réaliser un lotissement.

Bastille : Vente du lot « Maison Helena »

Le conseil municipal valide la cession définitive du lot Helena à ESPACIL aux conditions financières validées en novembre 2022. La charge foncière a été réduite de 100 000 € ; soit 25 496 € HT pour une SHAB de 1493,63 m². La surface du lot cédé a été réduite à 1908 m², car le label PVD permet de minorer le nombre de stationnements exigés. À cette occasion, le conseil débat des conditions foncières imposées par Montfort Communauté sur l'octroi des aides à la pierre aux bailleurs sociaux.

GARANTIE d'un EMPRUNT - ESPACIL

La commune apporte sa garantie sur un emprunt de 865 000 € contracté par ESPACIL HABITAT pour financer la maison Hélena.

DROIT DE PREEMPTION COMMERCIAL

Renonciation à exercer le droit de préemption commercial sur la cession du commerce de restauration rapide situé Place de l'Eglise.

CESSION de CHEMINS RURAUX

Suite à l'enquête publique de classements et déclassements du domaine public et aux conclusions du commissaire-enquêteur du 21 juin 2023, le conseil municipal valide la cession de 276 m² à Bury, et de 1239 m² à Les Haies (prix de 0,50€/m²).

FINANCES (Michel HALOUX, Adjoint aux Finances)

Budget : DECISION MODIFICATIVE

Le Conseil Municipal valide la DM au budget général 2023 qui diminue et majore des articles budgétaires (+/- 20 000 €).

DETR 2024 : demandes de subvention

Le Conseil Municipal sollicite de l'Etat la DETR 2024 pour :

- les travaux de la viabilisation des voies A (Mail Pauline Léon) et B (rue Olympe de Gouges (375 000 € HT). Au taux de 30 %, la subvention attendue au montant de 112 500€.
- l'achat d'une armoire réfrigérée à installer au-dessus du self du restaurant satellite (subvention attendue de 3 744 € - 25%).

ETUDE « CIRCULATION » : DEMANDE DE SUBVENTION A L'ADEME

Le conseil municipal participe à l'appel à projets « AVELO 3 » lancé par l'ADEME pour accompagner à la définition, l'expérimentation et l'animation de politiques cyclables.

Il sollicite un cofinancement de la Banque des Territoires dans le cadre du programme Petites Villes de Demain pour l'étude d'élaboration d'un schéma multimodal des déplacements et des stationnements sur la commune. La demande est de 10 000 € par commune, sur la base du devis global de 56 270 €.

ENVIRONNEMENT (Jean-Paul RONSIN, Adjoint)

REGLEMENT DE la PECHE à BLAVON

Le conseil municipal valide le règlement de la pêche à Blavon.

Question diverse

Droit de Prémption Urbain

Renonciation à exercer le Droit de Prémption Urbain sur la cession au 20 rue de Dinan (62 m²).

INFORMATIONS

- sinistre et mutations commerciales
- Signalement d'infiltrations : toitures de la salle de tennis et salle du centre social
- Parc d'activités du Pays Pourpré : Travaux d'assainissement des eaux pluviales à proximité des gens du voyage
- L'école Saint-Michel demande la pose d'un panneau lumineux
- Bio déchets. Jean RONSIN, Délégué de Montfort communauté SMICTOM, évoque la nouvelle réglementation et la mise en place du compostage qui est surtout une incitation, en précisant que les professionnels doivent avoir leur filière d'élimination.
- Sophie suggère les composteurs automatiques.
- Concernant les déchets de chantier, le SMICTOM prévoit de doter d'un badge d'accès les entreprises qui interviennent sur le territoire
- Agenda des prochaines réunions

Séance levée à 22h45